

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal **du 2 juillet 2024 à 20H 30**

Présents BORIE Simon, BORNE Jérémie, CONDAMINE Géraud, DELZANGLES Jacques, FLAGEL Marc, REALLON Marianne, RIGAUDIERE Vincent, VIGIE Cécile

Absent sans procuration : Thierry CRUEGHE

Public : Monsieur Giraud Jean-Francis, Monsieur Thèvenon Pierre-Olivier

La séance a été présidée par M. Marc FLAGEL, premier adjoint.

- Approbation du procès – verbal du conseil municipal du 9 avril 2024 à l'unanimité.

1) Groupement d'achat électricité SDEC.

- La délibération pour la continuité de l'adhésion au groupement d'achat a été votée à l'unanimité.

M. Marc FLAGEL souligne la qualité de l'investissement au niveau énergétique. Il rappelle également l'intérêt d'avoir adopté l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h00.

- Une décision modificative a été votée à l'unanimité quant à un rééquilibrage du budget : 25 000 euros de la section investissement vont être transférés dans la section fonctionnement pour régulariser les contributions syndicales du SDEC.

- Il est évoqué que les travaux d'enfouissement à Boissières n'auraient pas lieu avant 2025 car le SDEC ne peut pas le faire avant.

2) Informations :

● Proposition contrats GROUPAMA

L'équipe réfléchit à inclure dans le contrat d'assurance l'autoportée utilisée par l'employé communal. Il n'y a pas d'obligation sauf si elle emprunte la route pour se rendre sur le lieu de tonte. Les avenants au contrat seront étudiés prochainement.

● **Renfort agent technique**

Le recrutement de Monsieur Tom MARTY pour venir en renfort à l'agent technique a été voté à l'unanimité. Il travaillera 24 heures par semaine pendant 1 mois renouvelable deux mois de juillet à septembre. Ces heures seront lissées et annualisées. Il commencera sa fonction le mardi 9 juillet 2024.

● **Courrier de la secrétaire de mairie**

-La secrétaire de mairie, Mme Pauline BOSC-MARTINS demande un rajout d'heures de travail au secrétariat. Actuellement, son contrat stipule 16 h de secrétariat et 5 h de gestion de la salle des fêtes notamment pour le ménage. Mais devant l'importance des tâches administratives, seule 1h de présence à la salle peut être réalisée.

Mme BOSC-MARTINS demande aussi la possibilité de modifier son emploi du temps en travaillant un samedi sur 2.

-Le conseil est favorable à l'obtention de 4 heures supplémentaires de travail au secrétariat. Il évoque aussi la possibilité d'organiser une permanence à la mairie les samedis où la secrétaire ne sera pas présente.

● **Forfait location exceptionnelle de la salle 24 H**

Il a été convenu que dans le cas d'obsèques au cimetière de Teissières, les réunions familiales dans la salle ne seraient pas tarifées.

Il en serait de même pour les réunions d'association (sauf si un repas est organisé dans la salle).

Il a été décidé que serait mise en place à la prochaine réunion une régie de recettes pour l'encaissement de la location de la salle.

3) Questions diverses :

● **Projet fonds Cantal Solidaire**

La commune a été contactée par le département pour le dossier en cours concernant l'achat d'une pompe à chaleur. Le conseil ne donnera pas suite et renonce à cette installation.

- **Compte-rendu de la présentation de l'auto-laveuse pour la salle**

Mercredi 19 juin, Marc FLAGEL a pu assister à une démonstration d'une auto-laveuse pour l'entretien de la salle.

Cet appareil reviendrait à 2 500 euros HT et 3261 euros avec TVA.

M. FLAGEL évoque la possibilité de payer trois fois sans frais ou d'effectuer un leasing (payer 189,50 euros pendant 18 mois).

- **Transport scolaire**

Se pose la question du maintien ou non du transport pour les enfants de Teissières fréquentant l'école de Crandelles. Sur les 15 élèves, deux prendraient le car scolaire à la prochaine rentrée. La CABA doit être contactée pour revoir la convention et trouver peut-être un compromis avec la mairie de CRANDELLES.

- **Etang commun**

Messieurs Pascal LE BOZEC et Laurent DELPUECH attendent les beaux jours pour entreprendre les travaux à l'étang.

- **Wi-Fi dans la salle**

Il y a désormais la possibilité d'avoir la Wi-Fi dans la salle des fêtes.

La séance a été clôturée à 23 heures.